

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° COUR : 500-11-056550-193
N° BUREAU : 383394-002
**DANS L'AFFAIRE DE
L'ARRANGEMENT OU DU
COMPROMIS DE :**

COUR SUPÉRIEURE
« *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LRC
1985, ch. C-36), en sa version modifiée »

NORTH AMERICAN LITHIUM INC.

Personne morale dûment constituée faisant affaire au
3700-800, rue du Square-Victoria, dans la ville de Montréal,
dans la province du Québec, H4Z 1E9.

Ci-après appelée « Compagnie débitrice »

**AVIS D'UNE ORDONNANCE
VISANT UN ARRANGEMENT OU COMPROMIS AVEC LES CRÉANCIERS**

Avis est par les présentes donné qu'une Ordonnance a été rendue le 28 mai 2019, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, et que Raymond Chabot inc. agit à titre de Contrôleur aux affaires et aux finances de la Compagnie débitrice.

L'Ordonnance initiale est disponible sur le site internet de Raymond Chabot inc. au :

<https://www.raymondchabot.com/dossiers-publics/north-american-lithium-inc/>

La Compagnie débitrice devra soumettre un plan d'arrangement au plus tard le 27 juin 2019, ou encore elle devra s'adresser à la Cour pour obtenir un délai additionnel pour soumettre un plan d'arrangement aux créanciers. Les documents pertinents seront disponibles sur le site web identifié plus haut.

Dès que le plan d'arrangement aura été préparé, le Contrôleur fera parvenir un nouvel avis à tous les créanciers.

Si vous désirez de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Emmanuel Phaneuf, M.Sc., CIRP, LIT au 514 393-4826.

Daté à Montréal, ce 29 mai 2019.

Raymond Chabot inc.
Contrôleur

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514 879-1385
Télécopieur : 514 878-2100